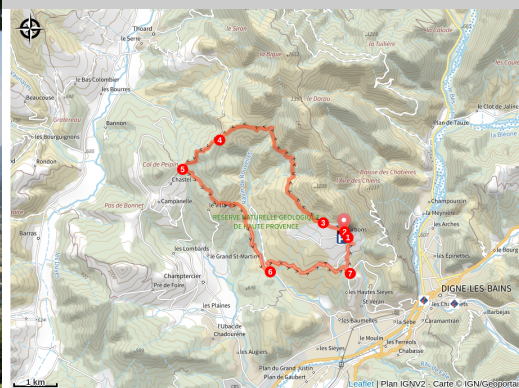


Sources du Rouveiret

Digne-les-Bains



Courbons - OT Digne les Bains (OT digne les Bains)

Une randonnée qui domine la vallée de la Bléone, avec de magnifiques panoramas sur le Cousson et les sommets environnants.

L'itinéraire débute par la traversée du pittoresque village de Courbons, avant de monter progressivement. Le sentier est vallonné, avec des passages en balcon, de très beaux points de vue sur la vallée de la Bléone et des passages en forêt.

Il descend ensuite pour passer au col de Peipin et rejoindre le ravin du Rouveiret.

Enfin, suivre quelques portions de route et de piste pour revenir à Courbons.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 15.3 km

Dénivelé positif : 553 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Hors des sentiers battus

Itinéraire

Départ : Centre du village, Courbons

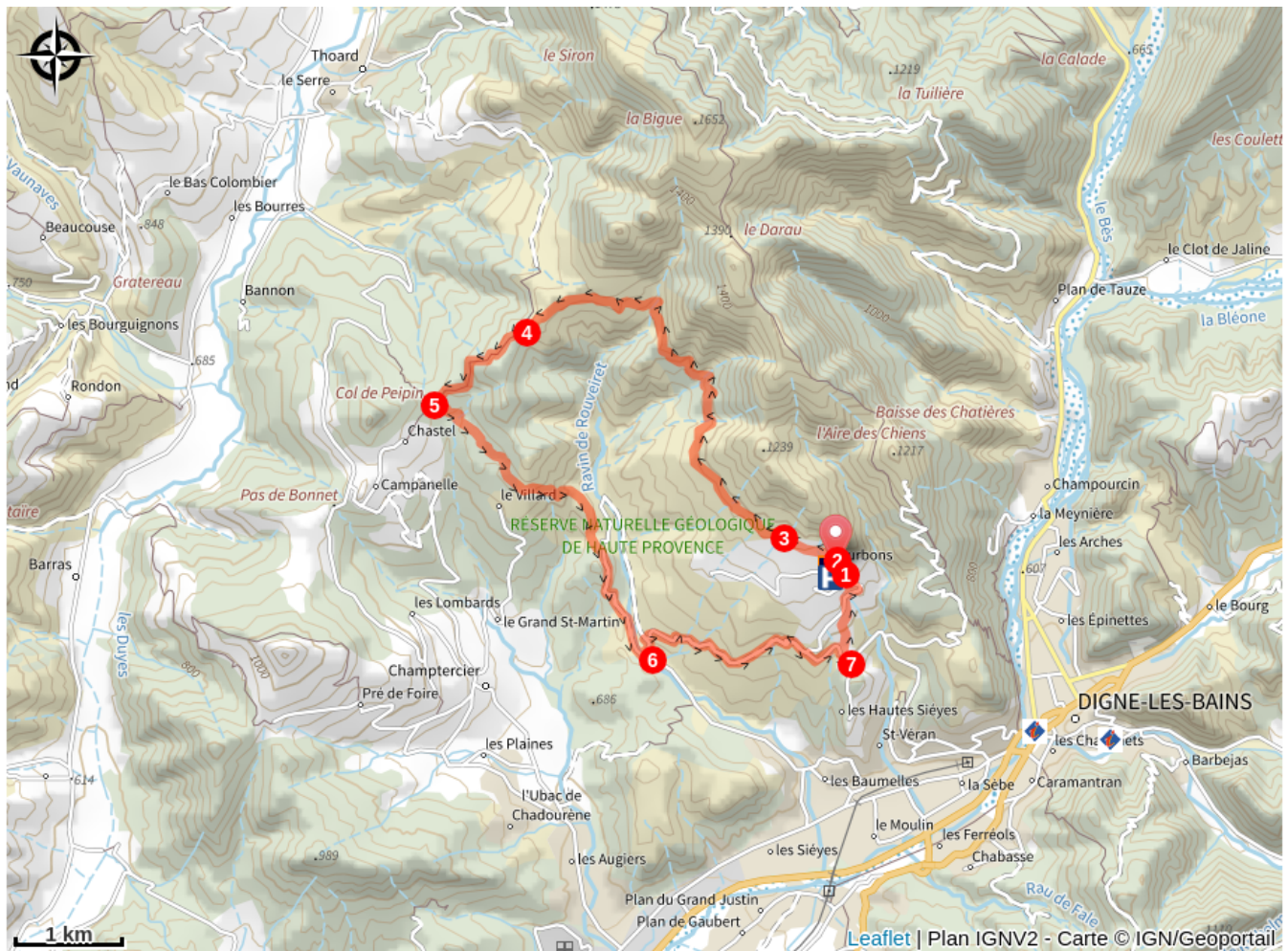
Arrivée : Centre du village, Courbons

Balisage :  PR

1.  **Courbons** (920 m) - Depuis le parking, prendre la direction de Saint Barnabé puis suivre la route montante à droite au croisement, afin de traverser le village de Courbons.
2.  **Le Lavoir** (950 m) - Prendre la piste à gauche, passer devant le lavoir et continuer en direction de Saint-Barnabé. Prendre le chemin au premier virage en épinglé et quitter la piste.
3.  **Saint-Barnabé** (970 m) - Suivre le sentier à gauche en direction de Vachon. La montée est progressive, d'abord en balcon puis dans la pinède.
4.  **Vachon** (1 065 m) - Continuer tout droit sur la piste en direction du col de Peipin.
5.  **Col de Peipin** (904 m) - Prendre la piste à gauche en direction du ravin du Rouveiret. Très rapidement elle devient un chemin qui descend progressivement dans la forêt. Rejoindre une route et la suivre sur environ 1,5 km.
6.  **Ravin du Rouveiret** (660 m) - Tourner à gauche et prendre la route en direction de la montée de la chapelle et de Courbons. La route devient une piste au bout d'environ 1 km, en montant progressivement. Suivre ensuite la route de Courbons descendant à droite.
7.  **Montée de la chapelle** (800 m) - Tourner à gauche et suivre le chemin en direction de Courbons. A "Sabouet" monter à gauche. Puis au carrefour "Dessous le village", tourner à gauche pour prendre la route et revenir au parking.

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

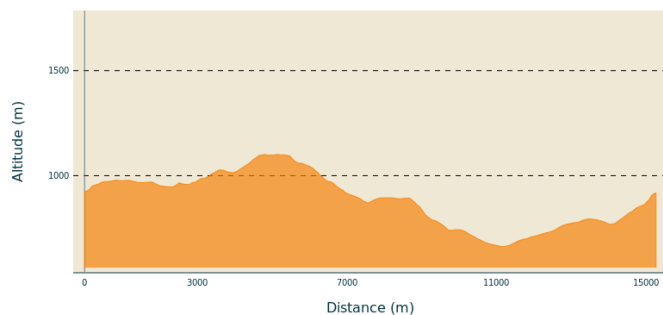
Sur votre chemin...



Courbons (A)

Toutes les informations pratiques

Profil altimétrique



Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Accès routier

Depuis Digne-les-Bains (5 km), prendre la route de Courbons jusqu'au village.

Parking conseillé

Village de Courbons, Digne-les-Bains.

i Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-les-Bains Cedex
<https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/>

Office de tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains
Place du Tampinet, 04000 Digne-les-Bains
Tel : +33 (0)4 92 36 62 62
<https://www.dignelesbains-tourisme.com/>



Sur votre chemin...



Courbons (A)

Perché sur un contrefort du Siron et dominant la vallée de la Bléone, Courbons semble accrocher ses maisons de pierre au rocher même.

Rattaché à Digne-les-Bains depuis 1862, ce hameau possède un patrimoine historique riche.

Les maisons avec leurs pigeonniers aux « souleiadous » (combles aérés pour la conservation des fruits) et le moulin à huile de noix datant du XVIème sont d'autant de vestiges de la vie passée.

L'actuelle tour de l'horloge, dominant le village, était probablement une tour de guet médiévale érigée par un seigneur local autour du XIème siècle.

L'église romane Notre Dame des Anges date du XIIIème siècle, avec un important réaménagement au XVIème siècle, notamment pour ce qui est du cœur et de la façade principale. On trouve également l'oratoire St Barnabé, qui constituait une étape sur le chemin de la procession le jour de la fête du village. Le Saint était invoqué contre la sécheresse.

Crédit photo : OT Digne-les-Bains